Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2025/4209

20.8.2025

Avis du Comité économique et social européen

Fragmentation des chaînes d'approvisionnement et incidence sur le coût de la vie

(avis d'initiative)

(C/2025/4209)

Rapporteur: **Dimitris DIMITRIADIS**

Corapporteur: **Anastasis YIAPANIS**

Conseillers	Mihai IVAȘCU (pour le corapporteur) Grigoris ZAROTIADIS (pour le rapporteur) Alexandros DIAMANTIDIS (pour le groupe I) Nicolaos THEODOSIOU (pour le groupe III)
Décision de l'assemblée plénière	5.12.2024
Base juridique	Article 52, paragraphe 2, du règlement intérieur
Compétence	Section «Relations extérieures»
Adoption en section	6.5.2025
Adoption en session plénière	19.6.2025
Session plénière n°	597
Résultat du vote (pour/contre/abstentions)	129/0/2

PRÉAMBULE

Le présent avis s'inscrit dans un ensemble plus étendu d'avis du CESE consacré à la crise du coût de la vie. Dans ces avis, le CESE examine les différentes facettes de ce défi pour l'action politique et présente un ensemble complet et étendu de recommandations aux responsables politiques européens et nationaux, aux organisations de la société civile et aux autres parties prenantes. Le paquet comprend sept «avis sectoriels» ([1]), dont chacun traite de questions relevant d'un domaine politique spécifique. En outre, un avis-cadre ([2]) présente les recommandations politiques générales visant à résoudre la crise du coût de la vie dans son ensemble et à renforcer la résilience face aux crises futures.

1. Conclusions et recommandations

1.1. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les distorsions des échanges augmentent les coûts pour les entreprises et les consommateurs, entraînant une hausse des coûts de production et de transport, une augmentation des prix des biens de première nécessité et des perturbations du marché du travail, qui sont autant de facteurs clés de la crise du coût de la vie que nous traversons actuellement. L'UE doit trouver un équilibre entre le renforcement de la résilience économique et la sécurité nationale, tout en atténuant les risques associés au protectionnisme croissant.

([1]) Avis du CESE sur les thèmes suivants: *Réindustrialisation de l'Europe — opportunités pour les entreprises, les travailleurs et les citoyens dans le contexte de la crise du coût de la vie* (JO C, C/2025/4206, 17.8.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2025/4206/oj), *Sortir des crises — Mesures en faveur d'une économie européenne résiliente, cohésive et inclusive* (JO C, C/2025/3195, 2.7.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2025/3195/oj), *De la contribution des dysfonctionnements du marché unique à la hausse du coût de la vie* (JO C, C/2025/3189, 2.7.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2025/3189/oj), *Supprimer progressivement les subventions aux combustibles fossiles tout en garantissant la compétitivité de l'Europe, en atténuant la crise du coût de la vie et en favorisant une transition juste* (JO C, C/2025/3191, 2.7.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2025/3191/oj), *Fragmentation des chaînes d'approvisionnement et incidence sur le coût de la vie, Comment faire face à la perte de pouvoir d'achat et au risque de creusement des inégalités, d'exclusion et de marginalisation* (JO C, C/2025/4208, 17.8.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2025/4208/oj), *Hausses des prix dans les secteurs des transports, de l'énergie et du logement: le rôle de services publics de qualité dans la lutte contre le coût élevé de la vie* (JO C, C/2025/3192, 2.7.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2025/3192/oj).

([2]) ECO/660 — *«Recommandations de la société civile organisée pour faire face à la crise du coût de la vie» (en cours d'adoption).*

1.2. Le CESE souligne que pour préserver sa compétitivité, l'UE doit:

— réduire les dépendances à l'égard des importations de biens et de matériaux critiques, en particulier dans les industries de haute technologie et les secteurs essentiels tels que les produits pharmaceutiques et les semi-conducteurs;

— diversifier les chaînes d'approvisionnement en favorisant les partenariats avec de multiples partenaires commerciaux et en réduisant la dépendance excessive à l'égard d'un seul fournisseur;

— renforcer sa résilience économique grâce à des investissements ciblés dans les industries et les infrastructures stratégiques;

— élaborer, pour combler les écarts de productivité et de compétitivité entre les producteurs européens, une politique industrielle bien coordonnée, globale et financée de manière appropriée.

1.3. Afin d'atténuer les risques d'isolement économique, le CESE recommande:

— d'étendre les accords commerciaux avec de nouveaux partenaires fiables, en particulier dans les pays du Sud global, sur la base d'un partenariat d'égal à égal, afin de renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement tout en respectant les engagements, tant existants que nouveaux, sur le plan de la durabilité, des droits de l'homme et des droits de la femme;

— d'œuvrer en faveur d'une réglementation plus efficace de façon à rationaliser les cadres complexes de l'UE et de réduire les exigences administratives tout en maintenant des normes élevées pour les travailleurs et les consommateurs;

— de promouvoir les réformes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ainsi que les accords multi- et plurilatéraux visant à améliorer la gouvernance du commerce mondial et les mécanismes de règlement des différends.

1.4. Tout en poursuivant la diversification de ses échanges dans le cadre de sa réaction aux tendances actuelles en matière de commerce et de droits de douane, l'UE doit également se prémunir contre les pratiques concurrentielles déloyales découlant de normes et de coûts de production anormalement bas. Elle doit donc continuer à promouvoir la présence de chapitres contraignants et exécutoires sur le commerce et le développement durable (CDD) dans les partenariats commerciaux, existants comme nouveaux.

1.5. Afin de favoriser le progrès technologique et de renforcer la compétitivité industrielle de ses entreprises, l'UE doit en priorité:

— augmenter les investissements dans la R&D pour les industries de haute technologie et la fabrication durable afin de renforcer sa propre innovation;

— accroître le recours à l'intelligence artificielle (IA) et aux chaînes de blocs dans la gestion des chaînes d'approvisionnement afin d'optimiser les prévisions, la logistique et les marchés publics;

— déployer une stratégie industrielle unifiée pour combler les écarts de productivité et préserver sa compétitivité sur les principaux marchés mondiaux.

1.6. Le CESE plaide en faveur de politiques qui atténuent les risques pour les producteurs et les MPME de l'UE. Il s'agit:

— de renforcer l'assistance financière et technique pour aider les MPME à se développer sur de nouveaux marchés et à adopter des modèles d'entreprise durables;

— de mettre en œuvre des mécanismes de soutien au commerce pour aider les petites entreprises à diversifier leurs fournisseurs et à maîtriser les complexités réglementaires;

— d'encourager l'adoption des technologies numériques en promouvant des systèmes de gestion des chaînes d'approvisionnement fondés sur l'IA afin d'améliorer l'efficacité et de réduire les coûts opérationnels.

1.7. L'UE devrait mettre en œuvre des programmes d'éducation et de formation ciblés visant à renforcer les initiatives de perfectionnement et de reconversion professionnels, promouvoir la mobilité de la main-d'œuvre au sein du marché unique et attirer et retenir les talents, en renforçant sa capacité d'innovation.

1.8. Le Service européen pour l'action extérieure devrait renforcer sa coordination avec la DG Commerce et sécurité économique afin de tirer parti des effets positifs des partenariats, existants et à venir, en matière de commerce et d'investissement.

1.9. Le CESE souligne la nécessité d'apporter une réponse urgente et stratégique à la fragmentation des chaînes d'approvisionnement mondiales. Il sera essentiel de renforcer la sécurité économique, d'accroître la résilience commerciale et de donner la priorité à l'innovation industrielle pour faire en sorte que l'UE reste compétitive tout en protégeant les entreprises et les consommateurs contre l'escalade des coûts et les ruptures d'approvisionnement.

2. **Introduction et observations générales**

2.1. L'ordre mondial opère actuellement une mutation vers une nouvelle ère multipolaire, qui s'accompagne de défis croissants en matière de durabilité socio-économique et environnementale. L'économie mondiale est confrontée à d'importants risques systémiques, caractérisés par une fragmentation géo-économique croissante, due aux tensions géopolitiques, à des préoccupations en matière de sécurité économique et monétaire, énergétique et alimentaire, ainsi qu'à des changements politiques cruciaux tels que les transitions écologique et numérique.

2.2. La pandémie de COVID-19, l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le conflit à Gaza et la crise croissante au Proche-Orient et au Moyen-Orient, ainsi que des turbulences électorales dans l'UE et dans le monde, ont encore intensifié ces dynamiques, exposant les vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement mondiales et incitant l'UE à donner la priorité à la réduction des risques et à la sécurité économique en tant que stratégies essentielles.

2.3. La déclaration conjointe de coopération sur les chaînes d'approvisionnement mondiales (2022) ([3]), signée par 17 pays et l'UE, a confirmé la nécessité de remédier aux perturbations, de renforcer la transparence et de mettre en place des chaînes d'approvisionnement résilientes, durables et sûres. Sa mise en œuvre intégrale revêt donc une importance capitale.

2.4. L'intégration incomplète du marché unique de l'UE, carence dont la responsabilité principale incombe tant aux institutions européennes qu'aux États membres, a créé des obstacles considérables à l'expansion des entreprises à l'échelle mondiale et à la capacité d'attirer des investissements directs étrangers, limitant ainsi les avantages pour les citoyens. Les rapports d'Enrico Letta et de Mario Draghi de 2024 soulignent la nécessité urgente de réformes substantielles et mettent en garde contre le fait qu'une fragmentation prolongée menace la compétitivité et pousse les entreprises à s'établir à l'étranger, faisant de la croissance de la productivité un défi majeur pour l'Europe.

2.5. Le présent avis examine le risque d'isolement progressif des chaînes d'approvisionnement de l'UE au sein d'une économie mondiale fragmentée et son incidence sur le coût de la vie. Il évalue les stratégies et les politiques existantes de l'UE et envisage des pistes pour atténuer les coûts associés et garantir la compétitivité des biens et des services de l'Union.

3. **Incidences de la fragmentation géo-économique et pistes pour l'avenir**

3.1. À mesure que les chaînes d'approvisionnement mondiales se fragmentent, l'UE est confrontée à des risques croissants de perturbations susceptibles d'entraîner des pénuries de biens de première nécessité et de matières premières. Les mesures protectionnistes, ainsi que des stratégies telles que la localisation «dans des pays amis» ou «à proximité», conduisent les entreprises à relocaliser leur production plus près de leurs marchés moyennant une augmentation de leurs coûts, ce qui exerce des pressions inflationnistes supplémentaires et accroît le risque que des producteurs européens soient contraints de mettre un terme à leurs activités.

3.2. Le risque d'un isolement économique progressif nuit à l'impact de l'UE dans l'élaboration des normes et des politiques commerciales à l'échelle mondiale et, partant, réduit son influence sur la gouvernance internationale. En outre, la dépendance de l'Union à l'égard d'un petit groupe de partenaires commerciaux pour les biens et services vitaux l'expose à des risques géopolitiques plus élevés, ce qui accroît sa vulnérabilité à l'influence économique et politique de la part de concurrents majeurs tels que les États-Unis et la Chine.

([3]) Déclaration commune de coopération sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, 2022.

3.3. Depuis 2020, les restrictions commerciales non tarifaires ont connu une progression spectaculaire à l'échelle mondiale. En outre, la nouvelle administration américaine a commencé à imposer, en violation des règles de l'OMC, de nouveaux droits de douane, comprenant à la fois des mesures universelles et des mesures spécifiques à chaque pays. L'augmentation des barrières commerciales entraînera une hausse des prix et une réduction du revenu réel des ménages. L'UE doit trouver un équilibre entre, d'une part, la résilience économique et la sécurité nationale et, d'autre part, le risque de montée du protectionnisme. Le CESE plaide en faveur de politiques commerciales et d'investissement ouvertes, accompagnées de stratégies de renforcement de la résilience économique visant à protéger les particuliers et les producteurs contre les futures ruptures d'approvisionnement.

3.4. L'UE doit prendre des mesures proactives pour faire face aux risques de fragmentation géo-économique. Afin de réduire au minimum les coûts immédiats et fort élevés dont auraient à pâtir les chaînes d'approvisionnement, il est essentiel d'aider les producteurs à s'adapter aux nouvelles réalités commerciales et d'assurer une transition sans heurts. À mesure que la coercition économique et les restrictions commerciales s'accroissent, la sécurité de l'approvisionnement doit être renforcée, l'UE devant jouer un rôle de premier plan pour ce qui est de faciliter la navigation dans les eaux troubles d'un système commercial mondial de plus en plus axé sur la confrontation.

3.5. Le CESE recommande de réduire les dépendances à l'égard des importations, en particulier en ce qui concerne l'innovation et le savoir-faire, les produits semi-finis et les matières premières critiques, étant donné que l'Europe est plus vulnérable que la Chine ou les États-Unis dans ces domaines. Les décideurs politiques de l'UE et des États membres doivent donner la priorité à la diversification des chaînes d'approvisionnement en tenant compte de multiples objectifs et indicateurs clés de performance afin de renforcer la résilience face aux perturbations mondiales.

3.6. La fragmentation est susceptible d'accroître les inégalités et la pauvreté, mettant en péril la durabilité d'un commerce équitable et efficace et renforçant ainsi la récession mondiale et les tendances migratoires. Le Service européen pour l'action extérieure devrait être renforcé par la création d'une branche économique et commerciale visant à favoriser de nouveaux partenariats en matière de commerce et d'investissement.

4. **Effets directs et indirects sur la compétitivité des producteurs de l'UE**

4.1. Le PIB mondial pourrait diminuer de 6 % si les obstacles au commerce ciblent les produits stratégiques, et jusqu'à 9 % dans un scénario de découplage sévère affectant tous les produits. La fragmentation des échanges entraînerait également à l'échelle mondiale un surcroît d'inflation pouvant atteindre 4 % au cours de la première année, ce qui aurait des effets durables ([4]). Selon les dernières perspectives du FMI, les prévisions de croissance du PIB mondial pour 2025 ont été ramenées à 2,8 %, soit 0,5 % de moins que ce qui était prévu en janvier dernier.

4.2. La hausse des tarifs et des coûts de transport, l'incidence de la crise énergétique et la réorganisation des chaînes d'approvisionnement induite par des événements géopolitiques augmentent les dépenses opérationnelles, affectant de manière disproportionnée les MPME et les entreprises dont les marges bénéficiaires sont limitées.

4.3. L'économie européenne se caractérise actuellement par une croissance lente, une inflation volatile et des prix élevés de l'énergie, une faible capacité d'innovation, des investissements insuffisants et des conditions financières restrictives, ainsi que par un marché intérieur inachevé. Les changements géopolitiques, la fragmentation des échanges et la crise climatique et énergétique amplifient l'incertitude mondiale, tandis que les avancées technologiques dans l'économie numérique posent de nouveaux défis. La montée du protectionnisme et l'absence de coordination des politiques industrielles aggravent les barrières commerciales, sapant le bien-être et la stabilité des prix à l'échelle planétaire. Une moindre diversification des échanges pourrait vraisemblablement entraîner une plus grande volatilité de la production et une inflation persistante.

4.4. La fragmentation peut entraver le flux de connaissances et d'innovation, accroître l'incertitude, décourager les investissements dans la R&D et les capacités de production et limiter la capacité des entreprises de l'UE à innover. L'adoption de solutions technologiques avancées incluant l'apprentissage automatique et l'IA pourrait fournir des solutions de premier ordre.

4.5. Les événements exogènes imprévus ainsi que les perturbations des chaînes d'approvisionnement augmentent le risque de pénuries de produits, de retards de livraison et de réduction de la qualité. Par conséquent, les producteurs européens pourraient avoir du mal à s'adapter aux besoins des consommateurs et aux conditions du marché, ce qui ternirait leur réputation et amoindrirait leur part de marché mondiale. La fragmentation peut compliquer la sécurisation des matières premières critiques et des composants de haute technologie. Une combinaison d'initiatives de régionalisation, de numérisation, de soutien stratégique et de durabilité contribuera à atténuer ces risques et garantira la solidité économique à long terme des industries de l'UE.

([4]) BCE – «*Navigating a fragmenting global trading system*» (Naviguer un système commercial mondial en voie de fragmentation).

5. **Effets directs et indirects sur le coût de la vie dans les sociétés européennes**

5.1. La fragmentation entraîne une hausse des coûts de production et de transport, réduit la concurrence et provoque des pénuries d'approvisionnement, avec une incidence directe sur le prix final des biens qui parviennent jusqu'aux consommateurs. La stagnation des recettes limite la croissance des salaires, ce qui amoindrit encore le pouvoir d'achat des ménages. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement dans les secteurs de l'acier, du bois de construction et du ciment augmentent les prix des logements et les loyers, tandis que la fragmentation de l'industrie manufacturière mondiale entraîne des retards dans le développement immobilier, aggravant les pénuries de logements.

5.2. Le découplage des chaînes d'approvisionnement mondiales provoque une hausse des prix tant des produits finis importés que des produits fabriqués sur le marché intérieur qui dépendent d'intrants étrangers, en particulier dans les secteurs manufacturiers à forte intensité commerciale, tout en redistribuant la main-d'œuvre entre différents niveaux de compétences. Les consommateurs disposent de moins de choix et sont confrontés à des prix plus élevés pour les biens, ce qui a une incidence disproportionnée sur les ménages à faibles revenus. Afin d'atténuer les risques à long terme, l'UE devrait promouvoir la diversification des chaînes d'approvisionnement, quels que soient les coûts à court terme qui pourraient y être associés, afin d'atténuer les pressions à venir sur les prix à la consommation.

5.3. La transition vers la résilience et la durabilité nécessite de nouvelles compétences. Par conséquent, le CESE recommande un ciblage accru des systèmes d'éducation et de formation afin de développer le perfectionnement et la reconversion professionnels et de promouvoir une plus grande mobilité au sein de l'UE. Les politiques déployées devraient également viser à attirer et à retenir les talents afin de renforcer la capacité d'innovation de l'UE.

5.4. Les pénuries de produits d'importation critiques (par exemple, semi-conducteurs, engrais, produits pharmaceutiques) perturbent les marchés, entraînant une volatilité des prix. Par ailleurs, des problèmes de sécurité alimentaire apparaissent en raison de la fragmentation des chaînes d'approvisionnement agricole, ce qui pousse à la hausse les prix de l'alimentation. Enfin, la fragmentation des chaînes d'approvisionnement augmente également le coût des matériaux de construction, ce qui fait grimper le coût du logement.

5.5. D'une manière générale, l'imposition de droits de douane, de quotas et d'autres restrictions commerciales se traduit par une hausse directe des prix pour les consommateurs. L'augmentation du coût de la vie peut entraîner des troubles sociaux et une instabilité politique qui ont une incidence négative sur la qualité de vie globale dans les sociétés de l'UE. Il est vital de protéger le pouvoir d'achat et de soutenir ainsi la demande intérieure au sein de l'UE.

6. **Renforcer les partenariats commerciaux**

6.1. L'UE dépend fortement d'importations en provenance de pays tiers dans différents secteurs, avec des dépendances notables dans les industries extractives (89,6 %), le textile et l'habillement (45,6 %), l'électronique (42,3 %), les produits chimiques et pharmaceutiques (32,4 %), les minéraux non métalliques (30,7 %), les métaux et produits métalliques (26,8 %), l'agriculture (26,8 %) et le matériel de transport (21,8 %) ([5]). Le changement récemment intervenu à la tête du gouvernement américain soulève de nouveaux défis en sapant davantage encore le multilatéralisme, en particulier sur le plan du commerce.

6.2. L'UE a besoin d'une stratégie claire de diversification des échanges reposant sur un recensement des secteurs et des produits jugés essentiels. La mise en place de partenariats économiques stratégiques avec des pays riches en ressources qui partagent les valeurs de l'UE en matière de durabilité socio-économique et environnementale est le meilleur moyen de réduire la dépendance à l'égard de sources uniques et de créer d'autres voies d'échanges commerciaux, en particulier pour les matières premières critiques.

6.3. L'Union devrait adopter une stratégie proactive afin de soutenir les producteurs européens pour ce qui est: i) de diversifier leurs fournisseurs et leurs clients tout en garantissant la sécurité grâce à des relations commerciales alternatives durables, ii) de mettre en œuvre efficacement des stratégies de (ré)intégration verticale et iii) d'élargir la portée géographique des relations commerciales et financières.

6.4. De même, des politiques sont nécessaires pour soutenir les tendances existantes, justifiées sur le plan économique, à la localisation de la production dans des pays «amis» ou à proximité et pour favoriser l'autonomie stratégique ouverte interindustrielle des économies européennes. Toutefois, ces politiques microéconomiques et macropolitiques essentielles devraient être soigneusement et efficacement mises en œuvre afin d'éviter le risque d'auto-isolement.

([5]) Parlement européen — Chaînes de valeur mondiales.

6.5. Pour lutter contre la hausse des droits de douane mondiaux, l'UE devrait reconnaître le rôle central de l'OMC, se préparer à soulever la question des droits de douane unilatéraux et proposer de manière proactive un plan de réforme global, axé sur des domaines clés tels que la gouvernance et le règlement des différends afin de renforcer l'efficacité et la résilience du commerce mondial. Par ailleurs, les accords plurilatéraux apparaissent comme une autre solution viable: ils sont particulièrement efficaces pour les questions critiques, telles que l'initiative de déclaration conjointe sur le commerce électronique et l'arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire (AMPA).

6.6. L'UE devrait renforcer et tirer parti de son vaste réseau d'accords de libre-échange (ALE) bilatéraux et régionaux afin de favoriser une intégration plus poussée, tout en maintenant une approche ouverte et non discriminatoire à l'égard des autres nations et une cohérence avec ses propres politiques ([6]) afin de rester un partenaire international crédible. Le CESE est favorable à ce que les négociations en cours sur des ALE soient finalisées, à ce que les accords existants soient renforcés et à ce que de nouvelles routes commerciales soient créées au plus vite avec des partenaires fiables.

6.7. L'UE doit donner la priorité à l'établissement de relations commerciales avec des partenaires clés du Sud global afin de promouvoir le multilatéralisme et de soutenir leur transition climatique, tout en garantissant le respect des valeurs universelles, des normes internationales, des engagements en matière de durabilité et des intérêts économiques dans les futurs partenariats. La stratégie «Global Gateway», qui vise à relever des problèmes qui se posent à l'échelle mondiale — tels que le changement climatique, les systèmes de soins de santé et la compétitivité et la sécurité des chaînes d'approvisionnement — devrait être mise en œuvre immédiatement dans le monde entier, parallèlement à la réalisation d'évaluations d'impact pour les projets soutenus ([7]).

7. **Rationaliser les cadres réglementaires**

7.1. Le cadre réglementaire complexe de l'UE est susceptible d'entraver l'innovation et la croissance, en particulier pour les petites entreprises. Il est essentiel de prioriser les initiatives et d'introduire des calendriers de mise en œuvre échelonnés pour la réforme réglementaire afin de simplifier les processus, de réduire les barrières à l'entrée et de créer des conditions équitables, sûres et concurrentielles. Il y a également lieu de simplifier la mise en conformité dans tous les États membres, afin de rationaliser les exigences administratives et de permettre aux entreprises, en particulier aux MPME, de s'adapter et de prospérer. La simplification ne doit pas signifier une déréglementation, et il convient de la poursuivre de manière à ne pas affaiblir les droits des travailleurs ou des consommateurs.

7.2. Les différentes approches régionales en matière de protection de la vie privée et de sécurité nationale entraînent une fragmentation réglementaire, en particulier en ce qui concerne la technologie et la gouvernance des données. L'UE devrait jouer un rôle de premier plan dans les efforts de coopération multilatérale en vue d'harmoniser les normes mondiales en matière de réglementation des données et des technologies, tout en renforçant sa position en tant qu'économie ouverte, axée sur les exportations et résolue à relever les défis communs actuels et à maintenir les normes de protection de la vie privée les plus élevées au monde.

7.3. Dans le même temps, compte tenu des aspects socio-économiques et environnementaux, garantir un commerce international durable pourrait devenir un avantage majeur et une caractéristique essentielle de la diplomatie économique de l'UE ([8]). En adoptant de telles stratégies, l'UE pourrait transformer les défis liés à la fragmentation en opportunités, favorisant ainsi une économie résiliente et inclusive qui améliore le niveau de vie européen et profite à toutes les parties prenantes.

8. **Promouvoir l'innovation et les technologies**

8.1. L'UE est confrontée au double défi consistant à atteindre les objectifs de décarbonation tout en réduisant les dépendances critiques à l'égard des technologies étrangères, en particulier dans les secteurs de l'économie numérique. La stratégie industrielle de l'UE doit être mise à jour afin de donner la priorité à l'innovation technologique et d'encourager les jeunes pousses et les entreprises innovantes, en tirant pleinement parti du potentiel du marché unique pour favoriser un leadership durable dans les industries clés. En outre, il convient d'accroître le financement des initiatives de R&D mettant l'accent sur la résilience des chaînes d'approvisionnement, telles que les chaînes de blocs pour la transparence et l'IA pour l'analyse prédictive. Le CESE recommande également d'utiliser des outils de gestion des chaînes d'approvisionnement axés sur l'IA pour optimiser les activités d'inventaire, la logistique et les marchés publics, ainsi que de mettre en œuvre l'internet des objets et l'analyse prédictive afin d'améliorer la visibilité et la prévision.

([6]) Communication de la Commission de 2022 intitulée La force des partenariats commerciaux: ensemble pour une croissance économique verte et juste.

([7]) Commission européenne — Global Gateway.

([8]) Avis du Comité économique et social européen sur le thème «Interdiction des produits issus du travail forcé sur le marché de l'Union» [COM(2022) 453 final] (JO C 140 du 21.4.2023, p. 75).

8.2. Les avancées mondiales en matière de R&D et d'innovation entraînent un passage d'une industrie manufacturière à forte intensité de main-d'œuvre à une industrie manufacturière innovante à forte intensité de connaissances, ce qui favorise les nations disposant d'une solide infrastructure d'innovation et d'une main-d'œuvre qualifiée. L'UE doit adopter des outils et des plateformes numériques pour améliorer l'efficacité opérationnelle et réduire les coûts.

8.3. Pour relever le défi que constitue la dépendance excessive à l'égard des importations et d'un nombre limité de partenaires commerciaux clés, laquelle sape la résilience économique et l'autonomie stratégique, l'UE doit promouvoir les investissements dans la recherche fondamentale, ainsi que les applications technologiques avancées pertinentes dans les industries européennes. Dans l'ensemble, une politique industrielle globale de l'UE, financée de manière appropriée, est nécessaire pour combler les écarts de productivité et de compétitivité entre les producteurs européens.

9. **Soutien aux MPME**

9.1. La Commission européenne reconnaît les défis auxquels les MPME sont confrontées et a mis en place en conséquence des initiatives telles que la plateforme européenne de collaboration des clusters et le réseau «Entreprise Europe». Le CESE apprécie ces efforts et plaide en faveur d'une assistance financière et technique accrue aux MPME, afin qu'elles puissent se développer sur de nouveaux marchés tout en adoptant des pratiques durables et éthiques, ainsi qu'à améliorer les compétences de leur capital humain dans les outils numériques et la gestion des chaînes d'approvisionnement.

9.2. Les petits importateurs de l'UE sont exposés de manière disproportionnée aux perturbations des échanges. Le CESE suggère de mettre en œuvre des politiques ciblées consistant à leur fournir des incitations financières ou des ressources pour les aider à diversifier leurs chaînes d'approvisionnement et à élargir la sphère de leurs relations commerciales.

9.3. Le CESE est favorable à une participation active des représentants des MPME aux dialogues stratégiques et à la prise de décision pour pouvoir répondre efficacement à leurs besoins. «Le dialogue social joue un rôle important dans le développement des compétences, et les bonnes pratiques en matière d'enseignement et de formation professionnels (EFP) devraient être encouragées et échangées au moyen d'initiatives adaptées de l'Union européenne, dans le cadre d'une coopération entre les organisations de PME, les partenaires sociaux et les États membres» ([9]).

9.4. Le concept d'autonomie stratégique de l'UE, initialement axé sur la sécurité et la défense, a depuis lors été élargi pour inclure les politiques étrangère, industrielle et commerciale, tout en évitant l'écueil de l'auto-isolement. Cette dynamique d'autonomie s'inscrit dans une tendance mondiale plus large, d'autres grandes puissances poursuivant également leur autonomie stratégique, chacune selon une approche qui lui est propre. L'UE doit intégrer les considérations relatives aux MPME dans toutes ses politiques ayant trait à l'autonomie stratégique ouverte afin de garantir une croissance inclusive.

Bruxelles, le 19 juin 2025.

Le président
du Comité économique et social européen
Oliver RÖPKE

([9]) Avis du CESE sur la stratégie «Nouvelle génération» en faveur des PME — Favoriser une mise en œuvre efficace et rapide (JO C 194 du 12.5.2022, p. 7).